

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : DEUX FRANCS

509 A

27 Juin 1942

25
TANDEM
PATHÉ
REX

LA VIE PASSIONNÉE D'UNE
GRANDE AMOUREUSE

MANON LESCAUT

L'œuvre immortelle de l'ABBÉ PRÉVOST

*après un succès triomphal à l'Escurial de Nice
continue sa brillante carrière à Marseille au*

Tandem Pathé - Rex

C'est un succès de plus à l'actif de

FRANCINEX

Fernand MERIC - 75, Boul. de la Madeleine, MARSEILLE

Téléphone Nat. 62 - 14

Après

la version originale de

Quasimodo

le film inoubliable de
WILLIAM DIETERLE

que des milliers de Spectateurs
ONT VU

Voici

la version française de

Quasimodo

que des milliers de Spectateurs
VERRONT

Les succès de cette œuvre gigantesque
ne se comptent plus.

R.K.O. RADIO FILMS S. A. - R. CARTIER, distributeur
89, Boul. Longchamp, MARSEILLE

ACTUALITÉS

Nous voici en été. Je m'en aperçois, sans qu'il soit besoin de consulter le calendrier, à ce que je n'ai plus envie du tout d'écrire des « Actualités », et à ma tendance à les faire remplacer par des « Courrier ». Il est vrai que le fait se produit parfois, moins expliquablement, en tout autre saison. Mais ceci est une autre histoire.

Donc, nous sommes en été. La répercussion de la chaleur et des longues journées sur l'exploitation semble devoir être la même que l'an dernier, pour les mêmes raisons, sur lesquelles il n'y a pas lieu de revenir. Les recettes n'accusent pas le fléchissement des années dites « normales », et s'il y a tout de même baisse du total hebdomadaire, on constate, sur le plan particulier, que cette baisse ne se traduit nettement que lorsqu'il s'agit de films n'ayant pas, pour telle ou telle raison, la faveur du public, soit de salles moins bien « défendues » par leur exploitation.

A côté de cela, on voit le Noailles, avec la seconde exclusivité de Fièvres augmenter chaque semaine sa recette, et concurrencer les chiffres des grandes salles, et les Cinévog-Phocéac se maintenir à peu de chose près à leurs recettes d'hiver. Et la semaine où, à tort ou à raison, un film « accroche » le public, eh bien, les possibilités de rendement se confirment équivalentes à celles de la saison la plus favorable.

Je crois donc que, dans l'ensemble, les gens du cinéma continueraient à avoir tort de se plaindre des résultats et, bien qu'il y en ait encore quelques-uns pour faire semblant, je n'ai pas l'impression que quiconque y songe sérieusement.

Nous en serons très prochainement amenés à jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce dont disposeront les écrans en 1942-43, comme films inédits français ou étrangers, et comme reprises autorisées à faire spectacle, ou matériellement en état de le faire. Pour cela, attendons tout de même quelques précisions complémentaires, sinon sur la quantité, tout au moins sur le genre des films français du nouveau contingent (on en connaît déjà un certain nombre), sur les décisions que l'on sera amené à prendre à l'égard d'anciens films déjà atteints ou menacés par la limite d'âge, et sur certains bruits qui circulent, en dépit de leur invraisemblance.

Mais il n'est pas interdit, dès maintenant, de jeter un regard sur ce que seront, ou ce que pourront être, les possibilités de sortie pour la saison prochaine. (Vous remarquerez du reste au passage mes précautions oratoires, car dans ce métier, si les projets évoluent les gens demeurent d'une susceptibilité...)

Donc, il est à prévoir :

que l'Odéon fera du cinéma en cavalier seul ;
que le Capitole reconstruit, procèdera de même ;
que le Pathé et le Rex continueront leur exploitation en tandem ;
qu'il en sera de même du Majestic et du Studio ;

enfin, que deux nouvelles salles, ayant obtenu l'indispensable autorisation, verront le jour la saison prochaine. L'une rue de Rome, l'autre sur la Canebière. Ces deux salles se grouperaient également pour faire de l'exploitation simultanée.

Si l'on ajoute à cela qu'il semble que certaines formules d'exploitation trop spécialisées, seront, sinon abandonnées, tout au moins ramenées vers un certain éclectisme, on peut dire que les possibilités de sortie seront multiples. La distribution y trouvera non seulement les moyens de choisir, mais encore ceux de tableer sur le meilleur rendement.

Peut-on, en terminant, souhaiter que cette facilité ne dégénère pas en paresse ?

La saison dernière, où l'on était moins bien partagé à ce point de vue, on en a été amené à s'arranger, à étudier de nouvelles combinaisons, à tenter des expériences qui, bien soutenues par la publicité, se sont révélées probantes. En un mot, à mener cette recherche, cette lutte, sans lesquelles la distribution et l'exploitation ne sont que travail de boutiquier. Des salles, qui avaient abandonné l'exclusivité, l'ont occasionnellement remise en honneur. Je n'en veux d'autre exemple que la carrière d'Une femme dans la nuit au Rialto. Il faut souhaiter que cette facilité probable n'éteigne pas chez nous la race des lutteurs qui, il faut bien le dire, n'est pas déjà tellement nombreuse...

Maintenant, bien que très sérieux, les « tuyaux » que je vous donne peuvent être sujets à quelques modifications. Mais comme il en est d'autres, moins certains ou plus prématurés, dont je m'abstiens pour l'instant de faire état, et que rien n'empêche d'être réalisables, je pense qu'en définitive, il n'y aura pas grand chose à changer à ma conclusion, ni à mon vœu.

A. de MASINI.

...ET NOUS FERONS
UN NUMÉRO SPECIAL !

Nous pouvons vous annoncer aujourd'hui une nouvelle bonne pour nous, et nous l'espérons, pour l'ensemble de la corporation : nous avons obtenu l'autorisation de publier un numéro spécial.

On sait que les circonstances, en l'occurrence la réglementation de la consommation du papier, nous avaient contraint à rompre avec une habitude qui se manifestait, en temps normal, au moins deux ou trois l'an. Notre dernier numéro spécial était un numéro de fin de saison publié en Juillet 1941. Sans atteindre aux 172 pages de notre numéro record d'octobre 1938, il groupait tout de même, dans ses 130 pages, en plus des rubriques habituelles, la quasi-totalité des com-

muniqués et décisions du C.O.I.C., le statut des Juifs, et le texte du nouveau règlement de sécurité concernant les salles de spectacle.

Ce numéro fut très remarqué, comme le sont chaque fois nos numéros spéciaux, qui constituent, presque depuis sa création, une des caractéristiques essentielles de notre revue, et un des points sur lesquels elle ne fut jamais égalée en Province et fort rarement surpassée à Paris même.

Nous publierons donc, cette année, un numéro spécial de rentrée, qui paraîtra au cours de la seconde quinzaine de septembre. Il groupera, comme à l'ordinaire, une documentation importante et utile. Notamment, notre projet relatif à la publication « en feuilleton » de notre liste des salles du Midi, se trouvera modifié en ce sens que nous grouperons cette liste dans cette édition, qui retrouvera ainsi sa valeur d'annuaire. Nous parlerons très prochainement des autres caractéristiques de notre numéro de Rentrée.

Mais, en terminant, un mot encore sur lequel nous aurons sans doute à revenir : Depuis longtemps déjà on nous réclamait un numéro spécial, et avec d'autant plus de conviction que nous affirmons n'en pouvoir publier. Nous avons fini, autant pour vous que pour nous, par obtenir satisfaction. Nous pensons donc que nos annonceurs, dont le vœu se trouve exaucé, vont faire la queue devant le 43 du Boulevard de la Madeleine !

Nous ne leur en demandons pas tant. Qu'ils veuillent bien nous téléphoner, nous écrire, ou seulement savoir ce qu'ils veulent faire le jour où nous les viendrons voir. Ainsi faciliteront-ils notre tâche et, en profitant d'un moyen publicitaire exceptionnel, contribueront-ils à faire œuvre utile pour la corporation tout entière.

En quelques lignes...

— On va bientôt célébrer à Perpignan le mariage de Danielle Darrieux avec M. Porfirio Rubirosa, consul de Saint Domingue.

— On reparle de la réalisation prochaine du *Comte de Monte-Cristo*, mais ce n'est plus André

Lerthomieu qui le tournera. L'adaptation du roman de Dumas est assurée par Charles Spaak, la mise en scène sera de Robert Vernay. Une seule interprète a été engagée jusqu'ici. C'est Michèle Alfa, qui jouera Mercedes.

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Sortie Date de	SALLE	Agence	*
MARSEILLE				
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.				
Trafic Illégal	2 Juillet	Pathé Rex	Paramount	E.
Un du Cinéma	3 Juillet	Cinématelec	Radius	P.
La fille du Corsaire	16 Juillet	Pathé Rex	Francinex	E.
TOULOUSE				
Pour le Maillot Jaune	9 Juillet	Gaumont	Sél. Ciné. S.-O.	E.
Jenny Jeune Prof'	9 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.
Sept Années de Poisse	130 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.

YAMILÉ SOUS LES CEDRES

est un roman d'Henry BORDEAUX
membre de l'Académie Française

AGENCE TOULOUSAINNE DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINEMAS et de SPECTACLES

LISTE DES FILMS

disponibles dans les Agences de Marseille

6^{me} LISTE

ECLAIR-JOURNAL.

103, Rue Thomas - Tél. : N 23-65.

Directeur : M. R. HELD.

Représentant : M. BOGAERT.

PRODUCTION

UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN (Harry Baur)
NITCHEVO (Harry Baur - Marcelle Chantal - Jean Max)
FEU (Victor Francen - Edwige Feuillère)
L'ALIBI (Al. Préjean - E. Von Stroheim - Louis Jouvet)
L'INNOCENT (Noël-Noël - Madeleine Robinson)
MA PETITE MARQUISE (Jacotte - Josseline Gaël - Pauley)
M. BRELOQUE A DISPARU (Lucien Baroux - Junie Astor)
BELLE ETOILE (M. Simon - Meg Lemonnier - J.-P. Aumont)
NORD-ATLANTIQUE (P. Renoir - R. Dary - Préjean)
RECORDS (Peter Lorre - Edward Arnold)
ECHEC AU CRIME (Chester Morris - Leo Carillo - Th. Mitchell)
L'HOMME AUX CENT VOIX (Ricardo Cortez)
GRAND-PERE (Larquey - Josseline Gaël - Jean Tissier)
COURRIER D'ASIE (Marcel Vallée)
CAMPEMENT 13 (Alice Field - Gabriel Gabrio - Paul Azais)
CE N'EST PAS MOI (Victor Boucher - J. Tissier)
DERNIERE AVENTURE (Annie Ducaux - Alerme - J Max)

FILMS DE PREMIERE PARTIE

Documentaires : Regards sur Lille; Fêtes de France; Rythme; The d'Indochine; Petits poissons deviendront grands; Marine de France; Salve Regina; Iles de rêve; Villes bleues; Caraïbes; La pierre française; Le père La Cerise (comédie autorisée avec *Courrier d'Asie*).

LA REVUE DE L'ECRAN

L'EFFORT CINEMATOGRAPHIQUE
43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 26.82
MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef : A. DE MASINI
Directeur Technique : C. SARNETTE
P. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France: 55 frs, Etrangers 110 frs.

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

8, quai Maréchal-Pétain
Tél. Colbert 43-74

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.

Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

Décision N° 26

Relative aux conditions de location et de distribution des films de complément

Vu la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie Cinématographique,

Vu le Décret du 2 Décembre 1940 relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

La Commission Consultative entendue,

Le Directeur responsable décide :

Article 1^{er}. — Le taux de pourcentage de location du film de complément calculé sur la recette nette globale réalisée par l'ensemble du spectacle ne peut être inférieur aux minima suivants :

1.) Si le programme comprend un seul film de complément : 3 % pour le film;

2.) Si le programme comprend deux films de complément : 3 % pour l'ensemble du complément du programme, sans qu'aucun des deux films puisse recevoir moins de 1 %.

Article 2. — Le taux du pourcentage de distribution des films de complément ne peut être supérieur à 30 %.

Article 3. — Le ou les films qui constituent le complément de programme doivent être obligatoirement choisis parmi ceux réalisés postérieurement au 1^{er} Juillet 1940, lorsque le grand film a été lui-même réalisé postérieurement à cette date.

Article 4. — La présente décision est applicable à partir de sa date de publication dans le journal *Le Film* pour tous contrats conclus à partir de cette date.

Les contrats passés antérieurement à cette date ne pourront être exécutés, à partir du 2 Septembre 1942, que s'ils sont conformes aux prescriptions de la présente décision.

Le Commissaire du Gouvernement :
L. GALEY

Le Directeur Responsable
R. PLOQUIN

Informations.

Le décret du 25 mai 1942 relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a supprimé la fonction de Directeur Responsable et a remplacé celui-ci par un Comité de direction de trois membres, ces membres, nommés le même jour, sont MM. Marcel Achard, Roger Richebé et Albert Trarieux.

Depuis cette date, M. Albert Trarieux, malade, a dû résilier ses fonctions. Il a été remplacé par M. André Debrie.

Il n'entre pas dans les intentions du Comité de direction, ainsi constitué, de bouleverser la structure du C.O.I.C. C'est ainsi que M. Buron reste Secrétaire Général et continue à diriger l'ensemble des services administratifs avec les mêmes collaborateurs que par le passé.

Le Comité de direction ne saurait, tout de suite après sa nomination, faire de déclaration de principe ni préciser le programme des réalisations pratiques qu'il entend effectuer. Toutefois, il s'est mis immédiatement au travail et a réparti de la manière suivante, les activités qui l'attendent entre ses trois membres : M. Marcel Achard s'est vu confier l'étude de toutes les questions relatives à la qualité artistique et des problèmes propres aux collaborateurs de création ; M. André Debrie s'attachera tout spécialement à la situation des industries techniques et aux questions sociales ; M. Roger Richebé animera les branches commerciales de la profession producteurs, distributeurs, exploitants de salles.

Chacune des sections de la Commission Consultative sera réunie mensuellement pour étudier les problèmes qui la concernent et le Comité directeur entend faire participer activement les membres de la profession à la recherche des solutions qu'il attend.

Le 4 et le 6 juillet, M. Roger Richebé, réunira les différents représentants de l'industrie cinématographique en zone non occupée pour examiner avec eux les difficultés qui leur sont propres.

Dès à présent, le Comité de direction tient à indiquer qu'il étudie la possibilité d'apporter au fonctionnement du C.O.I.C. les allègements qui permettront une réduction importante du taux de cotisation dans les mois qui vont suivre.

A TOULOUSE

SOUS-CENTRE

9, rue Agathoise

Tél. 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

Le Service des matières premières du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

Les exploitants de salles sont informés qu'à partir du 3^e trimestre des attributions trimestrielles réduites d'huile de graissage (huile légère A2) pour appareils de projection pourront être faites par le Service des Matières Premières du C.O.I.C., zone libre.

A cet effet, les demandes devront être adressées directement à ce service, 137, Bd des Etats-Unis à Vichy, en précisant exactement la consommation annuelle.

Il est recommandé à MM. les Directeurs de salles de ne faire de demande que dans la mesure où elle sera justifiée, le contingent mis à la disposition du C.O.I.C. étant comme on le devine, excessivement faible.

SUR LA COTE D'AZUR

M. Alexis Thomas, Représentant Général du C.O.I.C. en zone non occupée, assisté de M. Astric, membre de la Commission Consultative du C.O.I.C., a réuni au cours de la quinzaine écoulée, les exploitants de Nice et a examiné avec eux un certain nombre de problèmes.

Des questions ont été posées, auxquelles M. Alexis Thomas a répondu avec précision. D'autre part, le représentant général du C.O.I.C. a tenu à rappeler que l'Industrie Cinématographique était un tout qui va de la production à l'exploitation sans privilège pour aucun des compartiments intéressés.

Le même jour M. Alexis Thomas avait visité les studios de la Victorine où l'on achève actuellement de tourner *Histoire Comique*. Il s'y était entretenu avec Marc Allégret et divers collaborateurs de création

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

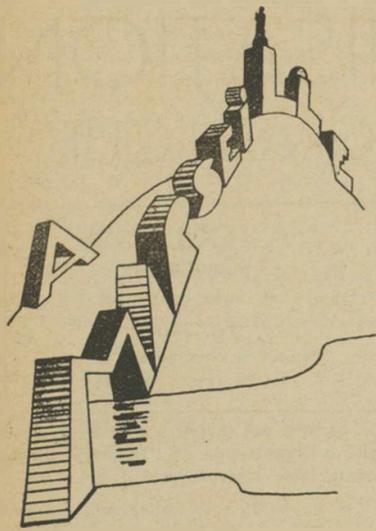
Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

RECETTES DES SALLES

DU 11 AU 18 JUIN 1942

Pathé (Montmartre sur Seine)	148.735 frs
Rex (Montmartre sur Seine)	172.947 —
Odéon (Sur scène <i>La dame de chez Maxim</i>)	192.729 —
Majestic (<i>La Tempête</i>)	62.622 —
Studio (<i>La Tempête</i>)	65.051 —
Hollywood (<i>Jeunes filles en détresse</i>)	70.083 —
Caméra (<i>Ramuntcho</i>)	50.212 —
Club (<i>Cet âge ingrat</i>)	68.095 —
Noailles (<i>Fièvres, 2e vision, 2e semaine</i>)	127.117 —
Ecran (<i>A nous la liberté</i>)	37.355 —
Cinévog (<i>Terreur à l'ouest</i>)	128.812 —
Phocéac (<i>Jeunes filles en surveillance</i>)	111.981 —
Rialto (<i>L'Autre</i>)	107.058 —
Comœdia (<i>Ramuntcho</i>)	50.212 —
Alcazar (<i>Volga en flammes</i>)	87.465 —
Cinéac Petit Marseillais (<i>Veilles d'armes</i>)	88.198 —
Cinéac Petit Provençal (<i>Métropolitain</i>)	73.477 —



Les Programmes de la Semaine.

PATHE-PALACE et REX. — *Manon Lescaut* avec Alida Valli (Francinex). En exclusivité simultanée.

MAJESTIC et STUDIO. — *La Symphonie fantastique*, avec Jean Louis Barrault (Tobis). En exclusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : *C'est un cri*, avec Rellys. Seconde semaine.

NOAILLES. — *Fièvres*, avec Tino Rossi (Ciné Guidi Monopole). Seconde exclusivité, 4e semaine.

On a présenté :

Yamilé sous les Cèdres (Alba Films) dont vous trouverez le compte-rendu dans notre prochain numéro, en rubrique « La Critique ».

A MESSIEURS LES EXPLOITANTS

Je viens de céder ma salle. Je dispose de 3 millions comptant et je suis acheteur, totalité ou participation grande salle, ville agréable. Discretion assurée. Ecrire : M.M.P.G., Bureau du journal qui transmettra.

YAMILÉ sous les Cèdres

est un splendide film français tourné au Liban par M. Charles d'ESPINAY

MUTATIONS DE FONDS

BOUCHES-DU-RHONE

Mme Françoise Cavalier épouse séparée de biens de M. Honoré Cavalier agissant pour le compte de Mlle Eugénie Saraniero, a vendu à MM. François Magnan et Constant Allemandi, un fonds de commerce de Café Cinéma dénommé Café de la Renaissance et exploité à Noves.

Oppositions : au fonds vendu.

Première Publication: *Commercial de Tarascon* du 10 juin 1942.

AVEYRON

M. Teisseire a vendu à la Société Lignières et Cie son fonds de cinéma exploité à Viviez, rue Jean Jaurès et à Capdenac.

Oppositions : Chez M. Lignières, directeur de cinéma à Capdenac-Gare.

Première Publication : *Union Catholique* à Rodez, du 7 juin 1942.

AUBE

M. Mallarmey a vendu à MM. Tsaropoulos et Van Oosterwyck les éléments incorporels (Nom commercial, clientèle, achalandage), du fonds de commerce de cinéma exploité à Troyes, 21, rue Louis Blanc.

Oppositions : étude de M. Chaton, notaire à Troyes.

Première Publication: *Patriote de l'Aube* du 13 Juin 1942 à Troyes.

ISERE

M. Barret a vendu à Mme Marcelle Mélanie Vaslin, veuve Royannez son fonds de commerce de cinématographie connu sous le nom de Majestic Cinéma exploité à Saint Martin d'Hères, 31, route de St Martin d'Hères.

Oppositions : étude de M. Nallet, notaire, 1, Rue Casimir Périer, Grenoble.

Première Publication : *Le Dauphiné* à Grenoble, du 14 Juin 1942.

PARIS

La Société Immobilière de l'Olympia et du Moulin Rouge, siège à Paris 80, Boulevard de Clichy a vendu à la Société à responsabilité limitée dite Société de Gestion et d'Exploitation Cinématographique, siège 56, Rue Bassano à Paris, son droit au bail de locaux situés à Paris 28 Boulevard des Capucines 4, 6, 8, 10 rue Caumartin où était exploité précédemment un commerce de cinéma.

Oppositions : étude de M. Brunel, notaire, 4, rue de la Paix.

Première Publication : *Petites Affiches* des 10, 11 et 12 Juin 1942.

— Les époux Astaix ont vendu à la société Majestic leur fonds de commerce de cinématographie exploité à Paris, 31, Boulevard du Temple.

Oppositions: étude de M. Guinard, Avoué, 31, rue Caumartin à Paris.

Première Publication : *La Gazette du Palais*, du 12 Juin 1942.

FILMS RADIUS

30, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle
TRAGEDIE IMPERIALE UN DU CINEMA

et
LA NEIGE SUR LES PAS

La Saison s'achève ...

L'Alliance Cinématographique Européenne

dont on a pu suivre durant tous les mois écoulés, la prodigieuse activité, a voulu garder quelques-unes de ses plus importantes productions pour faire "démarrer" la saison nouvelle.

Danielle DARRIEUX et Albert PREJEAN
dans

CAPRICIES

Réalisation de LEO JOANNON

Production CONTINENTAL FILMS

RAIMU

dans

LES INCONNUS DANS LA MAISON

Production CONTINENTAL FILMS

MARIKA RÖKK

dans

LA DANSE avec l'Empereur!

Un film UFA

... et après cela l'A. C. E. pourra annoncer les bonnes nouvelles que réserve encore la prochaine production.

... vive la saison nouvelle!

LA REVUE DE L'ÉCRAN TECHNIQUE

LES PANNES DE SON

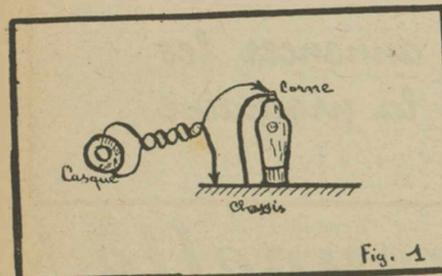
(suite)

(Voir notre numéro du 13 Juin 1942)

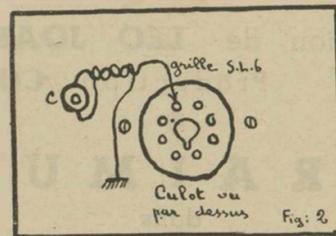
Les pannes de l'ampli principal. — Au moyen des méthodes qui ont fait l'objet de l'article précédent, nous supposons avoir localisé la panne dans l'amplificateur de puissance. Dans ces conditions la modulation doit arriver convenablement à l'entrée de cet ampli. La preuve en sera faite en branchant un casque téléphonique entre la grille de sa première lampe et la masse ou le chassis métallique. Et ici, nous ouvrirons une parenthèse en ce qui concerne cette expérience. Dans un grand nombre de lampes (tubes américains) l'électrode « grille de commande » aboutit à une « corne » se trouvant au sommet du tube; cette corne est coiffée d'un capuchon qui termine la connexion « dite de grille ». Il sera donc extrêmement simple de placer le casque entre cette électrode et la masse (Fig. 1). Néanmoins il faut savoir, afin d'éviter une dangereuse confusion, que certaines lampes (tubes européens ancienne série) possèdent à leur sommet non pas une corne, mais une borne à vis, isolée. Cette borne constitue ici la connexion plaque. Enfin d'autres lampes ont leur sortie grille à l'une des broches se trouvant sous leur culot.

Dans ces deux derniers cas il sera utile de se rapporter aux caractéristiques du culot; repérer l'emplacement de la grille, retirer la lampe et effectuer la mesure au moyen d'un fil souple enfoncé dans la douille convenable. La figure Numéro 2 illustre le cas d'une lampe 6L6 ou 6V6 de la nouvelle série américaine.

Revenons à présent à notre méthode de localisation de la panne. La première des opérations sera un contrôle rapide du



fonctionnement de chacun des étages de notre ampli. Pour cela il n'y a qu'à recommencer l'expérience du casque sur chacune des lampes. Dans le cas d'audition nulle il faut incriminer l'étage qui précède cette lampe. Ainsi localisée, elle est en général facilement décelée. Le plus souvent la lampe est défectueuse. Si après l'avoir remplacée l'ampli s'obstine à demeurer muet, il sera nécessaire de retourner le chassis afin de mesurer les différentes tensions plaque, écran, polarisation.



Un circuit d'alimentation est peut-être coupé. Soudure décollée, etc. Une panne plus épineuse est un fil blindé dont l'isolant usé, a mis en contact la connexion intérieure avec le blindage métallique. Dans ce cas il faudra « sonner » ces fils entre le conducteur et le blindage afin de déterminer celui qui est défectueux, au moyen d'une pile et d'une lampe de poche comme indiqué à la figure 3.

Nous n'envisagerons pas les cas plus spéciaux qui sortiraient de notre cadre. Dans ces cas l'intervention d'un spécialiste est indispensable.

Suivant la méthode ci-dessus, il peut arriver que notre casque demeure muet pour tous les étages de l'ampli. Vérifier alors les tensions plaque, filament, les fusibles sont-ils convenablement en place? Le transformateur d'alimentation ne chauffe-t-il pas? Dans l'affirmative rechercher un court-circuit soit dans les connexions, soit dans un des condensateurs de filtrage; le second si la self de filtre chauffe également, le premier dans le cas contraire. Le transfo lui-même peut aussi être en court-circuit. Si ces premières recherches restent sans résultat, il est prudent d'appeler un médecin (pour amplificateur, bien entendu).

B. — Le son devient subitement « ronflé » en cours de fonctionnement. — Le pronostic est aisé: A la modulation téléphonique ou musicale se superpose une modulation à 25 ou 50 périodes-seconde originaire du réseau alternatif.

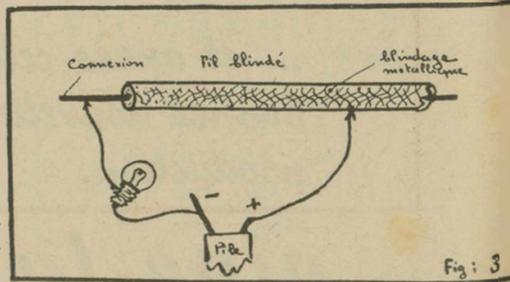
Diagnostic: si le ronflement est très caractéristique, on accusera sans aucun doute un des condensateurs de la cellule de filtrage du redresseur. Celui-ci doit être coupé. Nous ne disons pas claqué ou court-circuité, dans quel cas la haute tension serait en court-circuit comme il a été dit plus haut, mais bien coupé, ce qui signifie qu'il est ouvert ou inexistant.

Afin de définir le condensateur dont il s'agit, nous les doublerons successivement au moyen d'une capacité de 6 à 8 microfarads isolée à 600 volts. Si la modulation redevient normale, le condensateur actuellement doublé est défectueux.

Autres causes de ronflements. — Nous indiquons pour mémoire simplement quelques causes de ronflement ou d'une façon générale de modulation secondaire. Ces cas n'étant généralement pas des pannes courantes, mais plus spécialement des difficultés rencontrées par les constructeurs lors de la mise au point des amplis basses fréquences.

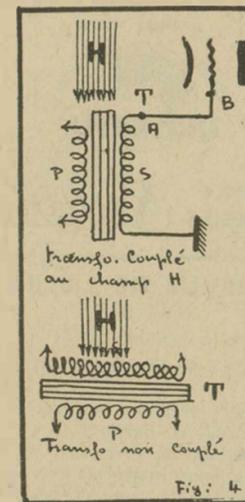
On sait que la grille des lampes, c'est à dire l'électrode sur laquelle sont appliquées les tensions modulées en vue de leur amplification, est généralement attaquée par un transformateur (T) de liaison par l'intermédiaire d'un fil ou connexion (A-B) Fig. 4. Ce transfo et ce fil peuvent se trouver dans le champ magnétique (H) alternatif provenant d'un transformateur à haute tension d'alimentation situé à quelques mètres de l'ampli. Suivant l'orientation de (T) par rapport aux lignes de force (H), le transfo de liaison sera dit « couplé » ou « non couplé ».

Dans le premier cas les lignes de force traversant les spires des enroulements de (T) suivant une direction perpendiculaire



à leur plan vont déterminer un courant induit à la fréquence du réseau qui se manifestera en définitive par le ronflement constaté. Il est donc très important lors d'une installation de cabine, d'orienter convenablement les chassis du pré-ampli et de l'ampli de puissance.

L'induction dans le fil (A-B) est en grande partie supprimée par le blindage de cette connexion.



Un phénomène encore plus curieux peut se produire et s'est même produit à Marseille où dans une salle, les spectateurs pouvaient entendre durant les silences du film un monologue de ce genre: « Allo 8 x y ! comment me recevez-vous ? voici contrôle 9 S A 5, 9 R K 8 léger 9 S b déformant. Modulation passable mais trouble sur la porteuse... etc. »

Vous jugez de la tête des spectateurs et surtout des directeurs de la salle. L'enquête révéla que l'auteur de cet étrange monologue était l'opérateur d'une petite station d'émission d'amateur sur ondes courtes. « Que les foudres du ciel s'abattent sur ce trouble-fête et qu'il soit jeté en prison ». Ainsi s'exprimaient ces Messieurs les Directeurs, rouges de colère.

Impossible ! L'amateur était régulièrement autorisé par l'administration des P.T.T. et pour comble de malheur son installation répondait aux exigences du règlement. Que faire ? Remédier au « mal » et pour cela en trouver la cause. Les recherches aboutirent à la conclusion suivante: un des circuits de l'ampli de la salle avait une fréquence propre sensiblement égale à la fréquence d'émission de l'émetteur voisin. Il y avait donc induction des courants de hautes fréquences rayonnés par le poste dans les circuits de l'ampli. De plus une des lampes n'étant pas parfaitement polarisée agissait en détectrice, de sorte qu'en définitive l'amplificateur ou le pré-ampli se comportait exactement comme un véritable récepteur

Je suis un Spectateur

Dire qu'il fait chaud serait, certes, un propos inutile, encore qu'il soit en relations directes avec le cinéma. Il fut un temps, pas très éloigné — il est vrai que tant d'autres choses ont également changé depuis — où l'on entrait dans une salle, presque au hasard, pour y avoir frais. Les directeurs accordaient une aussi large place publicitaire aux pancartes vantant la fraîcheur de leur salle, qu'à celles proclamant l'excellence de leurs films. Ils exagéraient parfois, pour l'une comme pour l'autre, mais enfin cela témoignait d'un certain souci de bien faire qui s'accompagnait généralement d'un effort réel. Actuellement, tout cela est fini, il fait chaud dans les salles, on y étouffe et comme elles sont généralement pleines quand même, on y étouffe encore un peu plus. Le directeur trouve donc que tout est pour le mieux. Je demandais à mon ami le Directeur (je vous ai déjà dit que j'avais un ami directeur qui m'explique un peu les « trucs ») je lui demandais donc ce qui justifiait cet état de choses et il me le dit en un mot, un seul, un mot que je crois du reste avoir entendu en d'autres lieux, un mot sacré qui dit tout, explique tout, excuse tout, arrange tout ! Il me dit : restrictions !

Comme dirait l'autre, il a bon dos le mot « restrictions » et un peu trop bonne mine (comme certain exploitant cannois de joyeuse mémoire) ceux qui l'ont sans cesse à la bouche. Il est bien évident, comme me l'a expliqué mon ami, que la force électrique nécessaire pour ventiler normalement une salle étant réduite, on ne peut plus « climatiser ». Moi, je veux bien, je veux d'autant mieux que je n'y connais rien, mais on m'a dit dans le temps, quand je n'étais pas

de T.S.F. captant les ondes de notre fameux voisin.

Dans un pareil cas, il faut soit détruire la résonance en modifiant les dimensions ou la fréquence propre du circuit absorbant; soit encore blinder intégralement toute l'installation en ayant soin de réunir ce blindage à la terre, afin qu'il se comporte à la manière d'une cage de Faraday.

Heureusement que ce phénomène n'est pas très fréquent !

(à suivre)

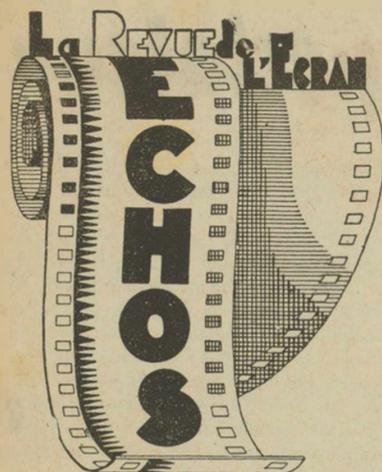
Roger F. GIOFFREDY.

Erratum. — Dans notre dernier article du 13 juin 1942, lire 4e alinéa P. U. au lieu de P. L.

encore spectateur: « aide toi et le ciel t'aidera », et je ne vois que gens qui se lamentent un peu trop fort et ne s'aident guère. Il me semble — il faudra que je demande ça à mon ami l'architecte, car j'ai des tas d'amis — il me semble qu'avec un peu d'ingéniosité on pourrait trouver la possibilité de rafraîchir quand même les salles. N'y a-t-il pas des jeux d'air frais et chaud, n'y a-t-il pas...? Il y a certainement au moins des possibilités réduites. D'ailleurs, comme dans une salle je regardais autour de moi pour trouver la trappe ouvrable, le courant d'air établissable, je m'aperçus d'une chose: du délabrement de cette salle: ce n'était que peinture noircie et grasse à la hauteur approximative des mains de spectateurs, tentures crevées et pendantes, vernis écaillé... toujours les restrictions, on ne trouve plus rien !

En attendant, on revient tout tranquillement aux salles-écuries de mes débuts dans la carrière de spectateur. N'y a-t-il vraiment que les restrictions? Je ne crois pas, je crois que, surtout, nous sommes plus nombreux que jamais, nous autres les spectateurs, nous venons quand même et les directeurs trouvent que tout est très bien ainsi. Certes s'il n'y avait qu'à passer un coup de téléphone comme avant, ils se donneraient bien la peine d'entretenir un peu l'établissement, mais puisque c'est assez difficile, puisqu'il y a une bonne excuse ! Pas la peine de se fatiguer, pas la peine d'essayer de l'ingéniosité. D'ailleurs c'est un métier qui ne semble pas développer l'ingéniosité. On est ahuri lorsqu'on pense combien peu de spectacles sont présentés de façon particulière, originale. Peu de fantaisie dans la tenue du personnel. Peu d'imagination dans l'amorce aux clients: « Un film formidable ! Le plus grand de l'année ! Le chef-d'œuvre du cinéma ! » et hop ! Si vous arrivez vers onze heures du soir au guichet en demandant: « Le grand film est-il commencé ? » on vous répondra toujours: « Oh ! il vient de commencer il n'y a même pas cinq minutes ! » Sans réaliser que cette réponse est idiote puisque vingt secondes après vous aurez compris qu'on s'est payé votre tête une fois de plus ! Dans la salle les films sont « envoyés » à la queue leu leu, comme chapelet de saucisses, et puis après cela on vous « passe des disques ». Parlons en des disques ! D'ailleurs nous en avons déjà parlé et nous y reviendrons.

C'est vrai que mes propos sont d'assez méchante humeur, mais que voulez-vous, je n'aime pas ça ! Quoi ça ? Je n'aime pas « tout ça » ! Modeste PARFAIT.



AVIS

Francinalp Films, qui a son siège à Narbonne, nous prie de faire savoir que M. Vincent Aubert ne fait plus partie de cette société, dont M. Jean Paul Paulin reste seul gérant.

AU « MONDIAL CINEMA » DE NICE

Nous apprenons que la Direction du « Mondial Cinéma » vient d'être confiée à M. Gilbert Nivet, très sympathiquement connu et estimé dans la Corporation.

De 1935 à 1941, M. Nivet fut, à la Direction du « Colisée » à Nîmes et du « Capitole » d'Avignon, un collaborateur précieux. Son activité se traduisit notamment par d'habiles lancements et campagnes publicitaires très remarquables des Distributeurs.

Journaliste pendant de nombreuses années, Gilbert Nivet possède un ensemble de qualités qui seront certainement appréciées au « Mondial ». Nous lui présentons nos sincères félicitations.

LA PRODUCTION SUR LA COTE.

Albert Valentin a tourné à St Tropez divers extérieurs pour *A la Belle Frégate*. Les principaux interprètes sont René Lefèvre, René Dary, Michèle Alfa, Julien Carette, Aimos, Azais et René Genin. Le scénario et les dialogues sont de Charles Spaak.

A la Belle Frégate est l'enseigne d'un petit caboulot du port de St Tropez où se réunissent les marins du pays. Michèle Alfa étant la pupille du cabaretier, deux camarades, René Lefèvre et René Dary en tombent amoureux et naturellement comme dans toutes les histoires d'amour, il y aura une victime. Les scènes en studios ont été tournées à Paris.

On annonce pour juillet aux studios de la Victorine *Lumière d'Été*. Production Discina, mise en scène de Gremillon.

A la Victorine également les extérieurs de *Le Camion Blanc* pour les productions Maic.

MUTUELLE du SPECTACLE de MARSEILLE et de la RÉGION

La Réunion du Conseil d'Administration de La Mutuelle du Spectacle de Marseille et de la Région aura lieu le **Jeu. 2 Juillet 1942** à 10 h. 30, au Siège Social: 58, Bd Longchamp, 1^{er} Etage. Présence indispensable.

Le Secrétaire Général,
C. MATHIEU.

Le Gérant: A. DE MASINI.

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLOD

L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE

Téléphone COLBERT 50-02

VENTE et ACHAT DE CINÉMAS et DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

AFFICHES JEAN

26, Quai de Rive-Neuve
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57

Spécialité d'Affiches sur Papier en tous genres
LITRES ET SUJETS

Fourniture GÉNÉRALE de ce qui concerne la publicité d'une salle de spectacle

CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DANS LE CADRE DE LA RECONSTITUTION NATIONALE

L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, AGRICOLE GROUPEE PAR PROVINCE AVEC SON FOLKLORE

LE GUIDE PROFESSIONNEL DES PROVINCES FRANÇAISES

UNE FORMULE INÉDITE DE DOCUMENTATION ET DE DIFFUSION

PRECISION — CLARTE — ATTRAIT

Création des ÉDITIONS « ERE NOUVELLE »
21, AVENUE VICTOR-HUGO - PARIS

Province : 11, RUE PISANÇON - MARSEILLE

CHEZ Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone: Lycée 76.60

vous trouverez
TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES



et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

La REVUE DE L'ÉCRAN (Edition B)

a publié cette semaine :

Un article de Charles Ford : *Deux procès.*

Une étude détaillée de Perruchot sur *La Vie Cruelle de Berlioz.*

Un reportage de Françoise Barré: *Michèle Alfa, jeune mariée.*

Une biographie complète de Georges H. Gallet : *Ginger Rogers.*

Les critiques des films *Montmartre-sur-Seine* et *La Tempête.*

Des échos, des informations, des Illustrations.

En vente partout : 2 fr.
Abonnement : 65 francs.

Les deux éditions A et B couplées 100 francs.

LES GRANDES MARQUES du CINEMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48-26



AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87

AGENCE DE MARSEILLE
53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE

AGENCE de MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08



FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél. : N. 62-14



FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61



LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-10

ROBUR FILM

Maison Fondée en 1926

J. GLORIOT
44, Rue Sénac
Tél. Lycée 32-14



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80

REGINA



DISTRIBUTION
54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 — Adresse Télég. REGIDISTRI MARSEILLE



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15-00 15-01
Télégrammes : MATAFILMS



PATHE-CONSORTIUM-CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15



EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS
F. JEAN
CREA FILM
MARSEILLE
81, Rue Sénac 81
Tél. Lycée 50-01



DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96



AGENCE DE MARSEILLE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85

Les Productions FOX EUROPA



AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10



50, Rue Sénac, 50
Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.



AGENCE DE MARSEILLE
62, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 56-50



AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél. : National 06-76 et 27-59
AGENCE DE TOULOUSE
31, RUE BOULBONNE
Tél. : 276-15.



AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. : Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LA FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-60
Agent du
Matériel
Sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE CAVAILLON
46, R. du Génie 16, R. Chabron
N° 02-52 Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES

Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél.: N. 54-43

MADIAVOX
Construit
STANDARD 35
FORMAT REDUIT
D. L. 16 16 m/m
DEMANDEZ NOTICE
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: D'ARON 58-21



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON

SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



Usine de construction de
projecteurs
à TULLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

Le GUIDE PROFESSIONNEL
des PROVINCES FRANÇAISES
Une Formule inédite de
Documentation et de
Diffusion.
Précision - Clarté - Attrait
Création des Editions
"Ere Nouvelle"
21, Av. Victor-Hugo, PARIS
Province:
11, R. PISANÇON, MARSEILLE

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-95
Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (22-22)
Tél.: N. 62-62

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^U DES
Photograpeurs Réunis
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

LAMPES



VISSEAUX

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C. A. I. R. E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

CHARBONS CIPLARC



SIEMENS

NICE, 11, RUE FÉLIX AGNELY
Tél.: 842-20
MARSEILLE
4, RUE DE L'ÉTOILE
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
l'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON. Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE

S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS
CINEMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-40



2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE

**L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL**
C. SARNETTE
Successieur
à CAVAILLON
Téléphone 20.